



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
A V I S D ' A P P E L P U B L I C A L A C O N C U R R E N C E
RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE PAUL VERLAINE
M A R C H É D E T R A V A U X

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (23 place de Catalogne, 75014 Paris – France)

Lycée Gustave Flaubert
16 rue Othman Kaak, 2070 La Marsa - Tunisie

Le représentant du pouvoir adjudicateur est Monsieur le Proviseur du Lycée Gustave Flaubert représentant localement le directeur de l'AEFE.

2. OBJET DU MARCHÉ

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger envisage d'engager des travaux pour la restructuration de l'école Paul Verlaine de La Marsa en vue du rapatriement de son annexe située actuellement à La Soukra.

Cette opération consiste en :

- La construction d'un bâtiment d'enseignement d'environ 3 700m² SHOB sur 2 niveaux, rassemblant à la fois l'école maternelle, le cycle « cour préparatoire ». Cette tranche comporte entre autres, des espaces d'enseignement, des espaces extérieurs, une restauration, des espaces récréatifs, une marmothèque, une salle polyvalente, l'administration et des espaces dédiés à la maintenance et à l'entretien.
- La démolition et la reconstruction d'un bâtiment d'enseignement cycle « moyen » d'environ 1700 m² SHOB. Ce bâtiment est constitué de 14 salles de classes banalisées et d'espaces annexes (préaux, sanitaires et entretien).
- La réhabilitation de deux bâtiments existants d'environ 2900 m² SHOB. Ce pôle sera constitué de salles banalisées, de salle d'apprentissage des langues, d'un espace professeur, d'une salle de gymnastique, d'un centre documentaire ainsi que des espaces dédiés à la maintenance et à l'entretien.

Cette opération traitée en - corps d'état séparés - comprendra toutes les prestations utiles pour la construction de ce bâtiment dans le respect des règlements techniques, urbanistiques et administratifs en vigueur, notamment vis-à-vis de la sécurité des personnes.

Le début des travaux est prévu pour juillet 2019, ils se dérouleront en site occupé en trois phases de travaux successives. Le délai global d'exécution est d'environ 43 mois décomposés en :

- 18 mois pour la phase 1
- 15 mois pour la phase 2
- 10 mois pour la phase 3

En fonction des disponibilités budgétaires de l'établissement les deux premières phases pourront être réalisées simultanément.

3. MODE DE PASSATION

La procédure de passation se présente sous la forme d'un appel d'offres restreint sur présélection des candidats.

La sélection s'effectue en deux phases :

- La première phase, objet du présent avis, concerne la présélection d'entreprises sur dossier de références.
- La seconde phase, concernera la remise d'une offre technique et financière. Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour.

4. ALLOTISSEMENT

Le marché travaux sera alloti en macro-lots tels que décrit ci-dessous :

Lot 1

- Démolition
- Terrassement, VRD
- Gros-œuvre, et ensemble des lots architectes (isolation, étanchéité, menuiseries ext. alu, menuiserie bois, sols, faux-plafonds, revêtement faïences, serrurerie, peinture et fourreaux)

Lot 2

Électricité courants forts et courants faibles.

Lot 3

Plomberie, sanitaire et chauffage/climatisation

Lot 4

Ascenseurs

Chaque lot fera l'objet d'un marché de travaux distinct.

Si l'entreprise sous traite, l'entreprise devra présenter un dossier de sous-traitant avec des exigences similaires à celles de l'entreprise titulaire.

5. UNITÉ MONÉTAIRE

L'unité monétaire choisie est le Dinar Tunisien.

La validité des offres est de cent vingt (120) jours.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS :

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures:

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence,
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au §7.,
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise et des sous-traitants présentés, ainsi que leur expérience dans des opérations analogues.

7. JUSTIFICATIFS À PRODUIRE :

Chaque candidature, devra comporter les éléments détaillés ci-dessous, en langue française, traduits de la langue arabe par un traducteur assermenté pour les documents officiels (toute copie devra être certifiée conforme) :

- Une lettre de candidature dûment remplie et signée par la personne habilitée à engager le candidat ;
- Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ou équivalent ;

- Une attestation fiscale prévue par la législation en vigueur ;
- Un certificat original d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou une déclaration sur l'honneur que l'entreprise n'est ni en faillite, ni en situation de règlement judiciaire et qu'elle est en règle avec l'administration fiscale ;
- Une attestation d'inscription au *J.O.R.T.* ou à défaut l'inscription au registre du commerce avec le statut juridique habilitant l'entreprise à travailler en Tunisie ;
- Les agréments délivrés par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat que l'entreprise possède éventuellement ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices;
- La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants;
- La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation d'une opération similaire.

8. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

jeudi 14 février, à 12h00 délai de rigueur

9. ADRESSE OÙ LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE TRANSMISES

Les dossiers de candidature seront envoyés en recommandé sous pli anonyme ou déposés contre récépissé à :

Service immobilier Lycée Gustave Flaubert 16 rue Othman Kaak 2070 La Marsa, Tunisie
--

Avec, sur l'enveloppe, la mention :

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PAUL VERLAINE À LA MARSA MARCHE DE TRAVAUX NE PAS OUVRIR
--

2 copies numériques de l'intégralité des éléments du dossier de candidature devront également être jointes à l'enveloppe sur support CD-Rom.

10. CRITÈRES DE SÉLECTION DES ENTREPRISES ADMISES À REMETTRE UNE OFFRE

Par ordre d'importance :

- Garanties et capacités financières
- Qualités et références professionnelles (agréments, références, expériences, capacités),
- Garanties et capacités techniques (moyens humains et matériels),

11. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Pour les entreprises qui auront été présélectionnées, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Dossier de Consultation des Entreprises qui sera remis aux candidats sélectionnés pour la seconde phase de cet appel d'offre.

12. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUE

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser :

Conducteur d'opération : **Service immobilier AEFE**

Florian Valadon - Tél. : + (216) 98.791.625

Courriel : immo.tunisie@aeфе.fr

Maîtrise d'œuvre :

ATELIER FAÇILA

Adel Hidar

Tel: + (216) 73 32 45 69 Fax: + (216) 73 82 11 46

Courriel : adelhidar@gmail.com

VOIEOFF ARCHITETURE

Adrien et Olivier Félix-Faure

Tel : + (33) 4 76 54 97 85

Courriel : architecte@adrienfelix-faure.com

OGER INTERNATIONAL

Chiraz Abdallah

Tel : + (216) 70 011 612

Courriel : cabdallah@ogertunisie.com